

À tous les président-e-s de clubs,

A Lyon, le 13.02.2026

Objet : Convocation à une Assemblée Générale Ordinaire

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, vous êtes convoqués à **l'Assemblée Générale Ordinaire** de la ligue AUVERGNE RHÔNE ALPES.

**Dimanche 15 mars 2026 à 14H00
28 rue Julien 69003 LYON**

Ordre du jour :

- 1- Contrôle des émargements et du calcul du quorum
- 2- Désignation du secrétaire de séance
- 3- Rapport moral et d'activité de la présidente
- 4- Rapport financier de la trésorière
- 5- Approbation des comptes et bilan clos au 31.08.2025
- 6- Quitus à la trésorière
- 7- Affectation du résultat de l'exercice 2024/2025.
- 8- Présentation et vote du budget prévisionnel 2025/2026
- 9- Validation des statuts
- 10- Questions diverses

NB : Pour être traitées, les questions diverses devront parvenir par mail à Oriane Charaf
présidente.tkdaura@gmail.com au plus tard le vendredi 6 mars 2026 à 12h00.

Afin de préparer cette Assemblée, vous trouverez joint à cette convocation les comptes au 31.08.2025 et le budget 2025/2026

Je vous rappelle que seuls les clubs affiliés, au moins 8 jours avant l'AG pourront y assister. D'autre part, les représentants des clubs devront être munis de leur passeport sportif à jour.

La présence d'au moins un quart des membres représentant le quart des voix doivent être présents ou représentés pour que l'Assemblée Générale puisse valablement délibérée.

En cas de quorum non atteint, une deuxième Assemblée Générale Ordinaire sera organisée, sans condition de quorum le

**Dimanche 5 avril 2026 , à 14h00
28 rue Julien 69003 LYON.**

Si vous ne pouvez être présent(e), nous vous invitons à transmettre un pouvoir à l'un des membres afin qu'il puisse voter en votre nom.

Vous trouverez ci-joint le modèle de pouvoir à compléter pour vous faire représenter.

Nous comptons sur votre présence et votre participation active.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations sportives les meilleures.

La Présidente
Oriane CHARAF